Concours de Mots du Progrès du Nord

BON N° 68

Mot trouvé ______

Découper et conserver ce bon.

jours, sous la direction d'un membre du Conseil supérieur de la guerre. A cette manœuvre participeront les bataillons de sous... disponibles du gouvernement militaire de Paris, la 5e brigade coloniale et la 3e division de cavalerie.

ÉVOLUTIONS ET MANŒUVRES DE CAVALERIE

Les brigades de la 10e division seront réparties pour les manœuvres entre les 12e, 17e et 18e corps. Les 6e et 9e divisions exécuteront des évolutions d'une durée de sept jours en terrains variés. La 9e division participera ensuite aux manœuvres progressives du 9e corps ; les brigades de la 6e division seront réparties pour les manœuvres entre les 14e et 15e corps.

Les 1re, 4e et 5e divisions, au camp de Châlons, et les 2e, 7e et 8e divisions, au camp de Mailly, évolueront pendant sept jours, par groupes de trois divisions. Ces deux groupes, formant deux corps de cavalerie, exécuteront une manœuvre d'ensemble d'une durée de trois jours, sous la direction du général Sardel, inspecteur général de la cavalerie.

La 12e division d'infanterie mettra à la disposition de chacun de ces corps de cavalerie une brigade mixte.

UNE FILLETTE violentée et assassinée A ABBEVILLE

Des charbonniers ont découvert, à la sortie du canal de dérivation, à Abbeville, un sac contenant le cadavre d'une enfant d'une huitaine d'années.

Une première enquête a fait constater que la fillette avait été odieusement violentée.

Toutefois, le corps ne porte aucune blessure apparente, ni trace de strangulation, ni signe de submersion, ni lésions. On se demande si l'enfant n'est pas tombée en syncope pendant l'attentat dont elle fut victime ; voyant qu'elle ne donnait plus signe de vie, le coupable, sans doute pris de peur, aura cherché à faire disparaître la fillette, en l'enfermant dans un sac. Ce sac est identique à ceux qui appartiennent aux charbonniers.

Samedi, de pauvres journaliers, les époux Holottre, demeurant avenue du Rivage, vinrent signaler au commissaire la disparition de leur fillette, âgée de sept ans. Le Parquet enquête.

Les gaziers parisiens continuent à s'agiter

La grève est commencée

L'agitation des ouvriers du gaz à Paris a eu ses premiers effets hier matin, à l'heure de la relève. Les ouvriers temporaires du coke ont quitté le travail pendant un moment. La Direction les ayant menacés de renvoi immédiat s'ils ne reprenaient pas leur place aux fourneaux, les grévistes consentirent à achever leur journée.

Dans une usine de la banlieue, les gardes municipaux ont dû intervenir.

Les délégués du Syndicat ont insisté auprès des permanences des usines pour que les ouvriers fassent preuve de patience pendant quelques jours encore.

M. Ruhl, secrétaire du Syndicat du personnel du gaz, considère que des incidents de ce genre sont encore susceptibles de se reproduire, « car les ouvriers temporaires, explique-t-il, commencent à perdre patience. » Le service des usines se poursuit normalement.

LA SÉRIE CONTINUE

Un père tue sa fille

Un ouvrier agricole, le nommé Coutantec, demeurant à la Millerette, commune de Coulonges (Eure), alcoolique invétéré, a tué hier à coups de couteau sa fille, Mme Coutin, qui vivait séparée de son mari. C'est après un déjeuner copieux que l'alcoolique, s'étant enfermé chez lui, se jeta sur sa fille un couteau à la main et la frappa. Les gendarmes durent enfoncer la porte pour pénétrer dans la maison. Ils trouvèrent le forcené s'acharnant toujours sur sa victime. La fille du garde champêtre, qui essaya d'intervenir, eut le doigt tranché d'un coup de couteau. Dès que les gendarmes lui eurent fait lâcher prise, la misérable tomba à terre ivre-mort.

Les "deux sous" de M. Raynaud

M. Raynaud, ministre de l'Agriculture, trouvait ces jours-ci, parmi les nombreuses dépêches administratives accumulées sur son bureau, un télégramme expédié par le préfet de l'un de nos départements du Midi dans lequel ce fonctionnaire demandait qu'un crédit de 10 centimes lui fût alloué sur le chapitre 43 pour lui permettre de parachever le paiement d'une somme de 350 francs due à un cultivateur des Bouches-du-Rhône et pour le versement de laquelle il manquait les deux sous réclamés.

La réclamation était justifiée, mais empreinte d'un tel formalisme que M. Raynaud, dans un élan spontané de protestation contre cette chinoiserie administrative, expédia aussitôt au préfet une lettre ainsi conçue à laquelle était joint un timbre de dix centimes :

« Mon cher préfet, désolé d'apprendre que vos finances sont en déficit de dix centimes, je me permets, pour simplifier la comptabilité, de vous les offrir de ma poche. »

Le préfet ainsi couvert de l'avance qu'il eût pu faire sans trop de risque pour le compte de l'Etat, pourra donc, grâce au geste de M. Raynaud, indemniser sans retard son administré de la somme qui lui est due.

Séquestrée depuis vingt ans

Un placier en machines à coudre, M. Beccavin, se présentait le 13 décembre dernier à la ferme Duru-Robichon, située dans la commune d'Olivet, à quatre kilomètres d'Orléans. Il frappa à l'huis d'un petit bâtiment placé près de la grille d'entrée ; des gémissements, accompagnés d'un bruit de chaînes, lui répondirent. M. Beccavin poussa la porte d'entrée. Devant lui, au milieu de la pièce, se dressa une femme à demi nue, infirme et difforme, une naine à l'air veillot. Une lourde chaîne garnie de chiffons, afin sans doute d'éviter les meurtrissures, enserrait son bras droit ; l'autre bout était fixé à une énorme poutre. Le placier en machines s'enfuit épouvanté et raconta ce qu'il avait vu à plusieurs habitants du village.

La ferme Duru-Robichon est dirigée par Mme veuve Duru-Robichon et son fils Léon, âgé de trente-trois ans. Mme Duru-Robichon avait reçu en héritage cette ferme de son mari, M. Jean Duru. Celui-ci avait eu d'un premier mariage une fille Marie, une pauvre infirme, âgée aujourd'hui de quarante-deux ans. A la mort de Jean Duru, s'il faut en croire la rumeur publique, sa veuve et son fils semblent n'avoir eu qu'une idée : se débarrasser de la naine, à qui son père avait légué quelque bien ; il paraît qu'ils se mirent à la torturer avec une froide et persévérante cruauté, l'enfermant dans un réduit humide, la faisant presque sans vêtements et sans nourriture, exposée à toutes les intempéries.

Cependant les habitants d'Olivet, qui depuis de longues années n'avaient aperçu la naine qu'à de rares intervalles, s'inquiétèrent. Sur des dénonciations qui lui étaient parvenues, le Parquet d'Orléans avait ouvert, il y a deux ans, une instruction judiciaire contre Mme Duru-Robichon et son fils ; mais un rapport médical favorable aux inculpés avait fait rendre une ordonnance de non-lieu.

Le garde champêtre d'Olivet, M. Rimbert, qui était intervenu lors de la première instruction contre la fermière et son fils, ayant été mis au courant de la découverte du placier en machines, réunit le 26 décembre dernier une dizaine de personnes des plus honorables, et en leur compagnie se rendit dans la soirée à la ferme Duru-Robichon.

Ayant fait lever la fermière, il se fit conduire à la grange où la naine était enfermée.

A la lueur d'une lanterne de bicyclette, M. Rimbert et ceux qui l'accompagnaient aperçurent la malheureuse accroupie dans un coin, le torse complètement nu et le bas du corps à peine caché par un jupon de coton. La naine paraissait n'avoir pris depuis longtemps aucun soin de propreté. Une litière de cosses de haricots lui servait de lit.

Les assistants signèrent un procès-verbal relatant les constatations auxquelles ils avaient procédé et l'adressèrent immédiatement au procureur de la République à Orléans.

Le lendemain, le procureur et un juge d'instruction se rendirent à Olivet et mirent en état d'arrestation Mme Adélaïde Duru-Robichon et son fils Léon, qui sont inculpés d'avoir séquestré leur belle-fille et sœur, Marie Duru.

Ceux-ci prétendent que cette séquestration était l'objet d'un vœu formé par la malheureuse, laquelle d'après eux, serait une recluse volontaire.

Accident de chemin de fer PRÈS DE NANTES

Le train 37 qui part de Paris à 16 heures 15, pour arriver à Nantes à 22 heures 35, venait mardi soir, de quitter la gare de Varades, lorsque cinq wagons ont déraillé, par suite de la rupture d'un rail, qui a sauté. Quelques voyageurs ont été contusionnés ; des secours ont été demandés à Nantes et à Angers. La circulation a pu continuer par la voie parallèle montante.

Le Rendement des impôts

L'administration des finances vient de publier le rendement des impôts pour le mois de décembre 1913.

Les recouvrements effectués se sont élevés à 349,320,900 fr. ; pendant le mois correspondant de l'année 1912, ils s'étaient élevés à 323,928,300 fr.

Il y a donc plus-value de 25,492,600 fr.

Par rapport aux évaluations budgétaires pour le mois, il y a plus-value sur :

Enregistrement .... Fr.	5.918.135
Impôt 4 % sur valeurs mobilières	1.693.000
Douanes	16.911.500
Sucres	441.000
Contributions indirectes	5.755.000
Postes	1.693.367
Télégraphes	178.600
Téléphones	1.000.500
Total général...... Fr.	31.535.100

Et il y a moins-value sur :

Timbre .... Fr.	221.501
Impôt sur les opérations de bourse	2.097.500
Contributions indirectes	1.452.200
Huiles minérales	73.000
Sels	57.000
Produits de diverses exploitations (Journaux officiels)	63.300
Total général ....Fr.	3.914.501

Par rapport aux évaluations pour le mois de novembre écoulé, il y a donc plus-value de 27.390.599 En y ajoutant celles des onze premiers mois de l'année, qui s'élèvent à 272.216,733, les plus-values, à l'heure actuelle, s'élèvent à 299.807,332 fr.

Par rapport aux recouvrements effectués pendant l'année 1912, il y a plus-value sur :

Enregistrement ....Fr.	3.203.000
Timbre	2.952.500
Impôt de 4 % sur les valeurs mobilières	1.539.500
Douanes	9.567.000
Contributions indirectes	1.328.000
Huiles minérales	8.000
Sels	212.000
Sucres	321.000
Contributions indirectes (monopoles)	2.233.000
Postes	1.966.000
Télégraphes	192.600
Téléphones	1.850.000
Total général ...... Fr.	25.472.600

Et il y a moins-value sur :

Impôt sur les opérations de bourse .... Fr.	24.000
Produits de diverses exploitations (Journaux officiels)	56.000
Total général	80.000

Par rapport aux recouvrements effectués pendant le mois correspondant de l'année 1912, il y a donc plus-value de 25.392.600 fr. En y ajoutant celles des onze premiers mois de l'année, qui s'élèvent à 169.315.600 fr., les plus-values, à l'heure actuelle, s'élèvent donc à 194,706,200 fr.

Carnet du Lecteur

RENSEIGNEMENTS DIVERS

JUSTICE DE PAIX

Est nommé juge de paix à Arras (cantons Nord et Sud), M. Gobet, juge de paix à Doullens (Somme), en remplacement de M. Plouvier, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

Sont nommés suppléants des juges de paix de :

Saint-Amand rive droite (Nord), M. André Bonzel, en remplacement de M. Trenquelye, qui a été nommé juge de paix.

Fruges (Pas-de-Calais), M. Georges Caron, en remplacement de M. Pruvost, décédé.

Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), M. Marie-Arthur Becquart, en remplacement de M. Dubourg, démissionnaire.

LE COLLÈGE DE JEUNES FILLES DE DUNKERQUE

Le Collège de jeunes filles (Collège Lamartine), ouvrira le 12 janvier.

Mlle France, directrice des cours secondaires au Collège de Soissons, est nommée directrice.

Mlle Viriot, licenciée ès lettres, est nommée professeur de lettres.

Mlle Ecolan, ancienne élève de l'Ecole normale supérieure de Sèvres, professeur au Collège de Grasse, est nommée professeur de sciences

Mlle Déjardin, professeur au Collège de Cholet, est nommée professeur d'anglais.

Mlle Cornette, institutrice au Collège de garçons de Cassel, est nommée institutrice pour les cours primaires.

Mlle Dubois, institutrice en congé, est nommée institutrice primaire.

Mlle Loy, surveillante d'internat au Collège de jeunes filles d'Armentières, est nommée répétitrice.

CONTES ET VARIÉTÉS

L'Héritage

Pendant vingt ans, ayant produit la matière de plusieurs douzaines de volumes, Paul Jalinard a mené l'existence sans répit de l'écrivain vivant de son métier, l'existence où chaque jour il faut inventer, imaginer, actualiser, passant d'un article à une nouvelle, de la nouvelle à un roman, luttant contre la concurrence, se gardant de vieillir, ne s'arrêtant jamais de demander des récoltes à ce champ intellectuel qu'aucune saison ne repose. Un certain succès lui était d'abord venu : on trouvait heureuse sa formule ; il avait acquis une notoriété permettant les gains plus rémunérateurs. Mais ménage d'écrivains est presque toujours ménage de cigales, surtout lorsque la femme, ayant petite cervelle et peu de cœur, sans respect pour le travail de la pensée, traite son mari comme un ouvrier, qu'on exploite. « Je suis l'homme de peine », disait avec un sourire triste Jalinard maintenant malade, fatigué, produisant douloureusement à l'heure où les nouveaux confrères arrivés à la vedette exigeaient des aînés, pour se maintenir, une lutte plus âpre et des efforts plus répétés.

Ce jour-là, après le déjeuner, Jalinard, d'un geste lassé, gagne sa table de travail. Une tâche l'attend qu'il faut essayer de placer le soir même. Il s'assoit découragé et il lui semble que plus jamais dans son cerveau vide, où les cellules ont été pressurées jusqu'au dernier suc, plus jamais une idée ne poindra.

Gilberte Jalinard, en très élégante robe de printemps, inaugurant un immense chapeau auréolé de roses, s'approche du fauteuil où Paul est effondré ; elle s'y appuie comme un oiselet de paradis se perche sur une branche.

JALINARD, *se retournant*. — Tu sors ?

GILBERTE. — Dame ! Tu ne supposes pas que je vais rester là à te regarder pondre toute la journée ?

JALINARD, *atteint*. — Si je suis obligé de pondre toute la journée, comme tu dis, c'est pour te permettre, à toi, d'aller te promener dans les toilettes que voici.

GILBERTE. — Je te conseille de te plaindre ! Quand on voit ce que les autres femmes dépensent !

JALINARD. — Leurs maris ont sans doute des ressources que je n'ai pas. Pour te donner le confortable, et un certain luxe supérieur à ce que nous devrions avoir, j'ai fait depuis des années tout ce que j'ai pu. Maintenant je fais même plus que je ne peux. Pas ma faute s'il n'est pas dans mes moyens de t'offrir un hôtel, une vingt chevaux de Dion, comme mon confrère Miral, que tu jalouses, et des robes de la rue de la Paix. Je me suis épuisé pour toi, je suis éreinté, vidé, fini !

GILBERTE, *hargneuse*. — C'est ça ! Tu vas encore te figurer que tu es neurasthénique.

JALINARD. — Si je n'étais que ça ! Mais les sources de la vie, en moi, se trouvent atteintes !...

GILBERTE. — Te revoilà sur ton dada de malade imaginaire.

JALINARD, *amer*. — Je souhaite pour toi que tu dises vrai.

GILBERTE. — Naturellement, je dis vrai. Si tu n'étais pas tout le temps à t'hypnotiser sur ta santé !... Quoi ?... Tu es un peu pâle, un peu fatigué, comme tous ceux qui travaillent. D'abord, tu t'ennuierais si tu n'avais rien à faire. Un peu de repos, cet été, te remettra, surtout si tu ne te fourres pas un tas d'idées saugrenues dans la tête ! Est-ce qu'on est vidé quand on a écrit le *Livre des Millionnaires*, qui a un énorme succès.

JALINARD, *triste*. — C'était l'année dernière. J'avais encore quelques forces. Quant au succès, n'exagérons rien ; on s'est amusé, en raison de l'actualité, des conseils que je donnais à tous les gens riches, qui emploient, en général, si bêtement leur fortune. Cela ne nous a pas rapporté des mille et des cents. Et puis, avec toi, les bénéfices ne font pas long feu.

GILBERTE, *aigre*. — C'est un reproche ?

JALINARD. — Mettons que ce soit une constatation.

GILBERTE, *se montant*. — Quand on ne peut pas entretenir décemment une femme, on ne se mêle pas de lui adresser des remontrances !

JALINARD, *bondissant*. — Qu'est-ce que tu oses me dire ?... Moi, je ne t'ai pas entretenue décemment, quand, depuis des années, je me claque pour te donner le triple, le quadruple de ce qu'il aurait fallu à une femme aimante, dévouée, faisant passer la santé de son mari avant ses propres caprices.

GILBERTE. — La ritournelle !

JALINARD. — Possible ! Mais c'est moi qui la danse ! D'ailleurs, inutile d'insister, il y a des choses que tu ne comprendras jamais.

GILBERTE. — Je sais que tu me tiens pour une bête !

JALINARD. — Non. Les bêtes sont bonnes.

GILBERTE. — Merci ! (*S'asseyant, avec rage*). — Dorénavant, je ne sortirai plus, je ferai la cuisine moi-même et j'achèterai des robes à 19 francs.

JALINARD. — Je n'en demande pas tant. Mais, entre les robes à 19 francs et celles à trois cents francs, il y a de la marge.

GILBERTE. — Non ! Il n'y en a pas ; et si tu avais l'intelligence de ces choses-là...

JALINARD, *l'interrompant*. — Elle me manque !... Pas la peine de discuter ! D'ailleurs cela me rend encore plus malade. Va, sors, cours dans quelques magasins, car je suppose que c'était ton intention, aujourd'hui ?

GILBERTE. — Dame ! Il faut bien que je me nippe pour mon été, je n'ai rien à me mettre.

JALINARD, *ironique*. — Ne reste pas dans cet état de dénuement, grand Dieu !... Je vais travailler pour l'addition que tu projettes ; cette bonne petite scène m'a remis un peu de sang au cerveau. Profitons-en. (*Il se retourne vers sa table*). Bonsoir !

GILBERTE, *sortant, avec un haussement d'épaules*. — Ne pose donc pas pour la victime.

JALINARD. — Tout le monde sait que la victime, c'est toi. Amuse-toi bien, ma chérie ! (*Après le départ bruyant de Gilbert*). Ouf !... être au moins seul et souffrir sans qu'on vous le reproche !...

Il essaie d'écrire, réfléchit, s'étreint les tempes, ébauche quelques phrases ; puis, découragé, il s'abat dans son fauteuil comme le marcheur épuisé tombe sur le fossé de la route, n'ayant plus la force d'un seul pas, désirant mourir. Pourtant, une visite est annoncée à Jalinard qui, tout à coup, lui suggère l'idée de réagir. C'est le docteur Frétière, de relation intermittente plutôt qu'amicale, qui de temps à autre lui a donné quelques conseils superficiels, en échange de livres et de places de théâtre. L'écrivain le reçoit, et pendant les premières banalités de conversation, il garde une physionomie si douloureuse que le docteur, malgré son j'm'enfichisme professionnel, ne peut s'empêcher de la remarquer.

FRÉTIÈRE. — Qu'est-ce qu'il y a ?... Vous n'êtes pas dans un bon jour ?

JALINARD. — Non ! Je ne vais pas... pas du tout !

FRÉTIÈRE, *qui voudrait éviter la consultation gratuite*. — Bah ! un peu de surmenage... quelques papillons noirs.

JALINARD, *grave*. — Je vous en prie... regardez-moi, et laissons les phrases inutiles. Je crois qu'entre hommes qui s'estiment, qui ont l'un pour l'autre mieux que de la sympathie — ce qui est notre cas — on peut se parler franc et même se demander un service d'une nature un peu exceptionnelle ?...

FRÉTIÈRE, *indécis*. — Je suis prêt !

JALINARD. — C'est au docteur à qui je m'adresse, et ce que ma requête a d'exceptionnel le voici : Je tiens à savoir, je veux savoir la vérité entière sur mon état.

FRÉTIÈRE. — Mais...

JALINARD, *l'interrompant*. — Non... Ne répondez pas ce qui est l'habitude vis-à-vis de tous les malades qui font la même question. J'ai les raisons les plus graves pour être fixé, et je pense que vous me jugez de caractère assez haut pour n'avoir pas peur de connaître cette vérité que je demande, quelle qu'elle soit.

FRÉTIÈRE, *banal*. — C'est bien simple, il vous faudrait du repos, beaucoup de repos, une longue cure d'air...

JALINARD. — Vous êtes certain que si j'avais le moyen de m'arrêter, il suffirait de ces quelques soins...

FRÉTIÈRE. — Oui... Avec de l'hygiène, de la suralimentation, des fortifiants... du calme moral aussi...

JALINARD, *un peu froissé*. — Vous me servez le plat ordinaire. Vous ne voulez pas comprendre l'étreinte morale où je suis... Je croyais en votre amitié... N'en parlons plus. Je trouverai ailleurs, ce que vous ne voulez pas me dire.

FRÉTIÈRE, *qui, après tout s'en fiche puisque Jalinard ne peut être un client à entretenir*. — Eh bien, si, je vais vous le dire puisque vous m'affirmez que c'est le motif le plus grave ?...

JALINARD. — Je vous le jure...

FRÉTIÈRE. — Bon !... Etendez-vous là..., Nous allons examiner !...

L'examen dure un quart d'heure, pendant lequel les demandes et les réponses se croisent sans ménagements, en brèves répliques.

FRÉTIÈRE, *se relevant*. — Vous êtes toujours décidé à savoir ?

JALINARD, *domptant son angoisse*. — Toujours.

FRÉTIÈRE, *sèchement*. — Vous n'en avez pas pour un an.

JALINARD. — Quoi que je fasse ?

FRÉTIÈRE. — Quoi que vous fassiez.

JALINARD. — Merci !...

Il devient très pâle, presque défaillant.

FRÉTIÈRE, *se précipitant*. — Vous voyez bien que j'ai eu tort ?...

JALINARD, *se ressaisissant*. — Mais non, ce n'est rien... la réaction de la bête à qui on signifie son congé, voilà tout !...

FRÉTIÈRE. — Ah ! j'ai été stupide !... Jamais ! Jamais ! on ne devrait dire !...

JALINARD. — Je vous répète que vous avez bien fait !... Prenez mon pouls, vous verrez qu'il est maintenant parfaitement calme !... Je suis même heureux !...

FRÉTIÈRE. — Heureux ?

JALINARD. — Oui ; cette angoisse de l'incertitude est finie, et finie aussi la lutte, la course vers l'avenir, cette course haletante qui brûle le présent pour préparer toujours demain ! Je n'ai plus rien à préparer, je n'aurai plus la charge de demain ; d'autres y pourvoiront pour ceux ou celle qui comptaient sur moi. Il y a là dedans la plus fine des ironies et je ne sais quelle douceur.

FRÉTIÈRE, *un peu touché, malgré tout*. — Mon pauvre ami !...

JALINARD. — Mais ne me plaignez pas ; je vous certifie qu'il se fait en moi une sorte d'apaisement ; c'est comme ce calme de l'automne que la nature donne aux choses qui vont finir.

FRÉTIÈRE. — Vous souffrez ?... Vous regrettez ?

JALINARD. — Regretter quoi ?... Cette vie de galérien que je menais ? ces heures de douleur physique qu'il me fallait gagner comme si elles étaient précieuses ? Avais-je une joie ?... Pouvais-je satisfaire un désir ? Et le désir lui-même n'était-il pas atrophié en moi ? Et, chaque jour, j'allais à la tâche, plus pénible, pour conserver cela !... (*Amer*). Maintenant, je suis condamné... délivré, veux-je dire !... Mon terme est marqué... Je n'ai plus qu'à l'attendre.

On annonce la visite de Me Marette, notaire, tout à fait ignoré de Jalinard d'ailleurs, mais qui demande à lui parler pour une communication « de la plus haute importance ». On l'introduit.

Me MARETTE, *voyant l'écrivain s'avancer vers lui*. — Est-ce à M. Paul Jalinard lui-même que j'ai l'honneur de parler

JALINARD. — Oui, monsieur.

Me MARETTE. — A l'auteur du *Livre des Millionnaires* ?

JALINARD, *très surpris*. — Oui, monsieur ; mais ?...

Me MARETTE. — J'ai une très heureuse nouvelle à vous annoncer, monsieur. Je suis le notaire et l'exécuteur testamentaire de M. Baugelard, le richissime philanthrope, décédé hier. M. Baugelard, très admirateur du livre que vous avez écrit sur l'emploi de la fortune, et convaincu que l'usage que vous ferez de la richesse sera un exemple, vous laisse une somme de quatre millions.

JALINARD, *assommé*. — Vous dites ?

Me MARETTE. — Je dis : quatre millions. Je les tiens à votre disposition. Il vous suffira de prendre la peine de passer à mon étude. (*Lui tendant sa carte*). Voici mon adresse...

JALINARD, *profondément ému*. — Dès demain je pourrais ?...

Me MARETTE. — Demain, si vous voulez. (*Se retirant*). Permettez-moi de vous dire toutes mes félicitations et de vous exprimer le plaisir que j'ai de voir récompenser un écrivain de votre mérite ! (*Saluant*). Monsieur !...

JALINARD, *le reconduisant*. — Merci !... très aimable ! (*Saluant aussi*). Monsieur !... (*Seul, avec le docteur, ayant une explosion d'allégresse*). Quatre millions! La puissance de tout me donner, d'étreindre la vie... de jouir !...

FRÉTIÈRE. — Moi aussi, je vous félicite ! Voici au moins une fortune qui tombe bien!.

JALINARD, *tout à son idée*. — Songez donc ! Je n'ai jamais profité de l'existence !... J'ai été un moine, un mercenaire, un stérilisé par nécessité !... Je ne me suis même pas amusé. Mais maintenant ?... Au lieu de la privation, la satisfaction, et la satisfaction sans limites. Et aussi le repos, le sourire des choses, la route éclairée de l'avenir !... (*Surprenant un regard singulier du docteur*). Qu'est-ce qu'il y a ? (*Subitement figé*). Ah ! oui ; ma santé ?... (*Avec une amertume poignante*). C'est vrai !... je parle de jouir, d'étreindre la vie... quand elle ne m'appartient plus !...

FRÉTIÈRE, *qui veut essayer de rattraper le bon client*. — Pourquoi ?... Maintenant que vous n'aurez plus ni préoccupations, ni soucis, ni travail, que vous pourrez vous offrir tous les soins, toutes les cures...

JALINARD. — Vous avez dit que je n'en avais pas pour un an !...

FRÉTIÈRE, *gêné*. — Eh ! J'ai dit cela !... D'abord, nous n'en savons rien... La nature a des ressources admirables !... Et puis, c'était vrai dans les conditions où vous étiez avec la continuation du surmenage...

JALINARD. — Vous avez jugé ma fin irrévocable « quoi que je fasse ! »

FRÉTIÈRE. — Des mots !... Laissez-moi essayer !... Je me charge de vous !...

JALINARD. — Vous estimiez que tous les remèdes seraient inutiles ?

FRÉTIÈRE. — Et la joie ?... Comptez-vous pour rien ce merveilleux facteur ?... Le plus puissant des réactifs ! La joie fait des miracles !

JALINARD, *le fixant avec une intensité de désespoir*. — Il y en a un qu'elle ne peut pas faire : c'est de remettre dans mon âme d'être humain ce qui seul, la fait vivre et que vous avez détruit !...

FRÉTIÈRE, *embarrassé, reculant*. — Moi ? Qu'est-ce que j'ai détruit !...

JALINARD, *navrant*. — Ce que vous voulez me rendre trop tard parce que, maintenant, je peux le payer : l'espoir !...

MICHEL PROVINS.

Soldat empoisonné par des sardines A AULNOYE

Dimanche, vers deux heures de l'après-midi, à l'arrivée d'un train de soldats allant de Lille à Verdun, un militaire de la 8e section de commis et ouvriers, nommé de Stoppelier, habitant Roubaix, se trouva malade dans un compartiment.

Des agents le descendirent du train et le transportèrent au cabinet médical, où les docteurs Guersant et Cathelotte, appelés aussitôt, jugèrent l'état du malade très grave et ordonnèrent son transfert à l'hôpital

De Stoppelier aurait été victime d'un commencement d'empoisonnement déterminé par des sardines qu'il venait de manger.

Feuilleton du 3 Janvier — 88

La Bande Rouge

(les Pollet et leurs complices)

PAR

M. Eugène Lagrillière-Beauclerc

On devinait que ce malfaiteur craignait de ne pas recevoir la somme promise. L'âme des fripouilles de ce genre est toujours méfiante.

— Mon garçon, lui dit brusquement M. de Mérande, tu nous as dit la vérité. Ma belle-sœur était bien chez la mère Huchard. Elle est maintenant ici, mais tu peux prévenir tes camarades qu'ils peuvent essayer de venir de nouveau la chercher. Ils seront reçus d'une façon si confortable qu'ils pourront seulement en aller faire la confidence au diable.

— Pruneaux servis chauds, dit un des domestiques qui avait l'esprit d'à-propos.

— Comment voulez-vous que j'aille leur dire quelque chose, dit le berger. Si jamais je devais les revoir, je sais bien ce qui m'attendrait.

— Aussi, pour te mettre à même de te priver de leur compagnie, voici les dix mille francs promis. Nous sommes gens de parole, tu peux t'en rendre compte.

Et entr'ouvrant l'enveloppe, M. de Mérande en sortit neuf billets de mille francs et dix billets de cent francs qu'il mit dans la main du jeune paysan.

— Pour que l'on ne soit pas trop surpris de te voir changer des billets de mille francs, on t'a donné quelques billets de moindre valeur. Tu vois que nous avons pour toi toutes les délicatesses.

Le berger sourit et poussa un profond soupir de satisfaction.

— Je vais aller à Dunkerque, dit-il, de là, je filerai en Belgique et après en Hollande. Ils peuvent graisser leurs bottes s'ils veulent me rattraper.

— Sois tranquille, la police ne fera pas toujours « chou-blanc ».

Et il viendra bien un jour où l'on ramassera tout ce joli monde d'un coup de filet. Tu seras loin, tant mieux pour toi.

Et maintenant, tu peux prendre la clef des champs. Bon vent et au plaisir de ne jamais te revoir.

Sur cet adieu plein de courtoisie, le berger salua, prit rapidement la porte, et de crainte, sans doute, qu'une idée ne vienne aux hôtes du château de lui reprendre ces billets de banque, il prit un pas de course qui donna à tous une très favorable impression des jarrets de ce citoyen.

— Nous ne lui avons même pas demandé son nom, dit M. Georges de Martinec.

— Pourquoi faire ? répondit M. de Kergorant. Il n'a jamais été très intéressant et, pour l'instant, il ne l'est plus du tout. Je crois même que nous lui rendons un fier service en lui donnant le moyen de se séparer pour toujours de la brillante société à laquelle il appartenait.

— Que le Dieu des malandrins l'ait en sa sainte garde, dit M. de Mérande en riant.

— Ce Dieu-là doit s'appeler le diable.

— En attendant, à table ! Je commence à sentir une faim qui date d'hier soir.

— Personne, depuis hier, n'avait d'appétit, dit Louise.

— Les heures se suivent et ne se ressemblent pas, remarqua un peu gouailleur M. de Mérande. Ob là ! Mathurine. Nous vous attendons. Qu'allez-vous nous donner à déjeuner, à dîner et à souper, car nous allons fusionner trois repas dans un seul. C'est étonnant, ajouta-t-il, comme l'estomac ressent le contre-coup des événements qui nous impressionnent. Ce matin, je n'aurais pas pu avaler une lentille, tandis qu'à présent je crois que je viendrais seul, à bout d'un gigot de forte taille.

A ce moment, Mathurine qui avait entendu l'appel, remontait de la cuisine, en fredonnant :

Si vous transpirez sous les bras,
Que le bon Dieu vous bénisse.
J'en ai autant d'vot' service
Et trois fois plus au fond d'mes bas.

— Très bien, dit M. de Kergorant. C'est tout à fait poétique.

— Je la sais toute, ajouta Mathurine, qui venait de faire son apparition à l'entrée de l'escalier. Il y a dix-huit couplets :

Un gendarme qui l'entendit
S'écria : ces femmes sont jolies
J'ai l'un' fabriqu' de patchouli
Qu'on sent quand je tire mes bottes.

— Superbe ! nous vous faisons grâce des seize couplets complétant cette romance parfumée. En attendant, nous mourons de faim. Qu'avez-vous à nous donner à manger ?

— Le dîner d'hier n'a pas été tant seulement effleuré par ces dames, et, en plus, un jambon de six livres et tous les œufs que vous voudrez. Y a aussi d' la soupe.

— Servez tout ce que vous pourrez, à commencer par la soupe, et en attendant, ajouta M. de Mérande, je vais avec Baptiste à la cave chercher quelques vieux flacons pour nous remettre à tous le cœur en place. Nous avons été assez malheureux depuis trente-six heures, pour avoir quelques instants de joie.

— Ça, c'est vrai, dit Mathurine. On n'a pas, depuis hier, à tous tant qu'on était, boulotté un repas de moigneau. J'en étais humiliée. Aussi, je vais à la cuisine préparer le fricht. Et vous m'en direz des nouvelles. Je vas vous préparer des plats qu'on s'en lécherait les doigts de pieds.

Et pendant que tout le monde riait des appréciations pittoresques de Mathurine, cette dernière redescendit à la cuisine pour donner au repas en préparation le tour de main savant d'une cuisinière expérimentée.

CHAPITRE LVIII

EXPLICATIONS ENTRE FORBANS

Lorsque vers trois heures de l'après-midi, Abel Pollet escorté d'un homme à la mine recherchée, arriva chez la mère Huchard, il ne fut pas peu surpris de voir la vieille, armée d'un siphon d'eau de seltz qu'elle brandissait à la manière d'une massue, menaçant Platel qui lui disait, le couteau ouvert au poing :

— Si tu cognes, je te saigne !

— Qu'est-ce que cela signifie ? interrogea Pollet, en refermant vivement sur lui et sur le monsieur venu, la porte de la rue. On se bat ici ?

— Pour sûr, répondit la mère Huchard. Cette crapule de Plateel a reçu cent balles tout à l'heure pour cracher le morceau et il ne prétend pas m'en donner la moitié. Sale canaille, va !

— Cent balles !... cracher le morceau !... Qu'est-ce que cela veut dire ?

Et d'abord, la tourterelle est là-haut ?

— Envolée ! Filée !... évanouie ! Sa famille est venue la cueillir.

— Nom de D... de vieille toupie ! Fée carabosse ! Rouluro ! Araignée de latrine ! Cent mille balles de fichues ! Tu vas me le payer.

Et Abel, au paroxysme de la fureur, saisit la mère Huchard à la gorge.

— Pas de blague ! cria Plateel. Si tu lui tortilles le sifflet, j'vas tout conter aux flics

Cette déclaration eut pour effet immédiat de faire desserrer l'étau dans lequel le cou de la bonne femme était emprisonné.

Elle était déjà violette.

Il était temps que la menace de Plateel intervînt.

— Ah ! les rosses ! s'exclama Abel ! Ils ont laissé s'envoler la poule aux œufs d'or. C'est une fortune dont vous aviez la garde, continua-t-il, et maintenant, on se met la ceinture !

— Elle aurait valu un milliard, que ça serait le même prix, dit Plateel. C'est pas de bonne volonté qu'on l'a laissée prendre la poudre « d'escampette ».

— En matière « d'escampette », dit Abel, c'est nous qui sommes estampés. Et d'abord, comment cela s'est-il fait ?

— Très simple, dit la mère Huchard, qui avait repris la teinte jaune qui lui était naturelle en même temps que lui revenait l'usage de la parole. J' vas vous dire ça, en deux mots :

Un homme habillé comme un chauffeur d'auto est entré. Il m'a demandé des nouvelles de la gosse comme quelqu'un qui serait déjà renseigné. J'ai un peu coupé dans la pommade, mais il ne s'agissait pas de lâcher l'enfant. Ça, on m'aurait arraché mes petits boyaux que j'aurais jamais consenti à laisser partir c'te grailuche à fafiots, mais v'là qui sont arrivés à deux autres, ça faisait trois, avec des aboyeurs au poing, qui allaient nous cracher du plomb dans le... dans la...

— Dans la gueule, compléta Plateel, qui paraissait avoir du goût pour la simplicité unie à la précision.

— Alors ! qu'est-ce que vous voulez que fasse une faible femme contre trois lapins de cet acabit !

— Mais toi, feignant, dit Abel Pollet à son beau-frère Plateel, tu n'as rien fait pour empêcher cet enlèvement ?

(A suivre).

EPILEPSIE Guérison Certaine Demandez Notice ...